

# PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

**VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE  
ET VOUS N'AVEZ PAS DE PRISE EN CHARGE :**

1

**Présentez-vous sans rendez-vous au 6ème étage aux permanences Pass du :**

⌚ **Lundi de 13h30 à 15h30**  
**Jeudi de 9h30 à 12h30**

- ➔ Vous serez reçus par l'assistante sociale qui fera le point avec vous sur votre situation sociale et sur la possibilité de l'ouverture de vos droits.
- ➔ Puis vous verrez les infirmières qui vous donneront un rendez-vous avec le médecin généraliste.



**Merci de vous présenter avec un document d'identité.**

**Les consultations avec le médecin généraliste ont lieu uniquement les mardis et les vendredis.**



SCAN QR CODE

